

Mise en place d'une Aire Marine Educative

Le projet

17 élèves de CM1 ont délimité une zone maritime littorale qu'ils gèrent de manière participative, selon des principes définis par une charte : celle de l'Aire Marine Educative. Suite au passage de l'Ouragan Irma, ce projet pédagogique et éco-citoyen est un moyen d'entrer dans une dynamique de connaissance et de protection de la nature. Plutôt que d'être spectateur de la reconstruction de leur île, ce projet pédagogique et éco-citoyen propose de placer les élèves en tant qu'acteurs responsables du patrimoine naturel et culturel de St-Martin. Il comporte également un volet sensibilisation et prévention des risques.

Les bénéficiaires

17 élèves de CM1 du REP+ de Saint-Martin ont été responsables du projet sur la première année. Ils y ont associé toutes les autres classes du cycle 3, qui ont ainsi également bénéficié des activités proposées. Pour la seconde année, ils passent la main aux nouveaux élèves de CM1.

Les résultats obtenus

Avec les sorties pédagogiques régulières sur le terrain, en partenariat avec la Réserve Naturelle, à la découverte des différents écosystèmes, trois moments phares ont marqué ce projet :

- La présentation du projet de protection du littoral par les élèves en salle de délibération à l'hôtel de la Collectivité. Ils ont pu exposer leurs travaux à partir des 4 priorités définies pour le site : le nettoyage, le secours des animaux, la course d'orientation sur la plage, l'aménagement du site.
- La participation des élèves à une classe de mer à St-Barthélemy. Ils ont ainsi partagé le quotidien des élèves en charge de l'AME de St-Barthélemy. Ils ont reçu des cours d'initiation à plusieurs activités aquatiques, et ont eu l'occasion d'observer les actions de reconstruction des coraux.
- Les élèves ont été récompensés pour les actions menées sur le site du Galion par l'obtention du label « AME », décerné par l'Agence Française pour la Biodiversité.

L'opérateur

L'USEP est une association qui vise l'éducation citoyenne par le sport. Elle articule son action au travers de trois mouvements :

- associatif (responsabilisation des enfants qui sont acteurs de l'association, se réunissent en assemblée...)
- pédagogique (contribution aux enseignements de l'école),
- sportif (organisation de rencontres sportives, arbitrage).



© USEP

Association soutenue
USEP

Localisation
Saint-Martin

Personne en charge
Jessica Sabbas
Trésorière

**Contribution de la
Fondation de France**
20 700 euros
(100% du projet)

Dernière actualisation
Décembre 2018

Contact :
Solidarité Antilles
01 44 21 31 00
solidariteantilles@fdf.org
fondationdefrance.org



© USEP

